

Colmar et sa région

COLMAR Club-service Inner Wheel

1 000 € pour les femmes victimes de violence



La solidarité féminine des membres d'Inner Wheel. Photo DNA

Des membres du club-service Inner Wheel de Colmar, dont la présidente Patricia Fonné, se sont retrouvés vendredi sur le site de l'association Espoir, rue Ampère à Colmar, où ils ont été accueillis par la présidente Renée Umbdenstock.

Inner Wheel Colmar est un club-service par essence féminin, les membres se sentent particulièrement concernés par les violences faites aux femmes et aux enfants.

Un appel au don a été adressé au club-service pendant le confinement pour solliciter un peu d'aide à ces femmes en souffrance. Pendant cette période, il a été établi que le sort de ces dernières s'est aggravé dramatiquement. Femmes et enfants se sont souvent retrouvés en huis clos avec leur bourreau potentiel. La situation particulière ne permettait pas la prise en charge habituelle. La révélation de quelques faits tragiques ont permis aux membres d'en prendre conscience. Une femme sur 10 en France subit des violences conjugales et une femme meurt tous les 2 jours ½ sous les coups de son conjoint ou concubin.

• Un hébergement d'urgence chez Espoir

Certaines arrivent à se sauver de chez elles et peuvent bénéficier d'un hébergement d'urgence, Espoir représente justement une de ces structures d'accueil. La durée du séjour varie car il est toujours temporaire, le temps de trouver une solution plus pérenne. Pour un hébergement d'urgence et d'insertion, les femmes victimes de violence

disposent d'un accès prioritaire pour les places gérées par le 115. Il lui est alors systématiquement proposé le dispositif DIMAVI d'Accord 68, spécialisé dans le suivi des victimes.

L'appel à don a été entendu par le club-service Inner Wheel qui a remis à la présidente d'Espoir un chèque de 1 000 euros en signe d'amitié et de solidarité. Ce montant permettra aux victimes de violence en situation de détresse de payer les frais d'avocat lorsqu'elles portent plainte contre leur agresseur, car toutes ne bénéficient pas de l'aide juridique gratuite.